

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Z. d' ALEXIS

Les langues en Valais (Suite et fin)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 142-145

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Les langues en Valais

*(Suite et fin.)*

Pour revenir à notre point de départ, on voit par cet exposé que la langue allemande a réellement perdu du terrain depuis un siècle ; mais si l'on embrasse d'un coup d'œil l'histoire du Valais, on devra avouer que le romand n'a pas encore retrouvé sa limite séculaire d'avant le XV<sup>e</sup> siècle.

Quelles causes faut-il assigner au recul que subit l'allemand depuis un siècle? Le gouvernement ou la partie française du canton ont-ils usé de violence ? Je ne le pense pas. Le français et l'allemand sont déclarés langues nationales par la Constitution qui nous régit. Rien ne montre qu'on y

ait dérogé dans la question qui nous occupe. Plus justement encore qu'en 1840, nous pouvons dire avec Rilliet Constant : « Aucun abîme ne sépare les 80 000 citoyens qu'unissent des souvenirs communs, des intérêts identiques, des besoins semblables, qui ont à lutter contre les mêmes difficultés, qui peuvent recueillir les mêmes trésors. » Donc point de violence, point de propagande en faveur du français, mais il a trouvé un premier appui dans la Constitution politique du pays ; basant l'élection des députés sur la population, elle a enlevé, depuis 1840, la suprématie au Haut-Valais.

Le français est favorisé en outre par la dépendance économique du Valais vis à vis de la Suisse française. Les Allemands de Sierre et de Sion ont toujours été obligés d'apprendre cette langue à cause de leurs relations avec les communes environnantes, qui restèrent romandes. Les familles patriciennes qui aspiraient au gouvernement du Bas-Valais, étaient dans la même situation. Le service militaire en Piémont et en France maintint aussi la population du Haut-Valais dans un contact intime avec l'influence romande.

On connaît le goût du Valaisan pour les services étrangers et les lointaines équipées. Déjà au Moyen-âge, nous le voyons guerroyer sur les terres de France, d'Espagne et de Naples. Quand sur ses vieux jours, la vie de garnison lui devenait à charge, il rentrait au pays avec un peu de fortune, des titres et une certaine connaissance du français.

Autre cause défavorable au Haut-Valais : sa topographie. Isolé des contrées allemandes par de hautes montagnes, ouvert du côté de la Suisse française et de la Savoie, sillonné par les Italiens, il voit les vides de sa population se combler par l'apport que fournissent des familles d'origine romande. Le tunnel du Simplon n'est pas fait pour remédier au mal ; aussi M. Zimmerli appelle-t-il de tous ses vœux le « Wildstrubel » destiné à contrebalancer l'influence française, surtout à Brigue.

A ces causes particulières au Valais, ajoutons l'inégalité de la lutte — si je puis employer ce mot — engagée entre un dialecte pauvre et informe, et une langue perfectionnée et outillée comme le français. Les patois romans tendent à disparaître : cela est regrettable à plus d'un égard ; mais, on doit le reconnaître, le triomphe du français sur les dialectes locaux favorise puissamment l'influence romande. Au contraire, les dialectes de la Suisse allemande se sont maintenus partout ; ils envahissent en plus d'un canton même le prétoire et les assemblées délibérantes, ils n'ont disparu ni de l'enseignement, ni du livre ; l'infériorité numérique des Romands s'est ainsi trouvée compensée, dans les conflits ethniques, par l'incontestable supériorité de la langue. Même la très forte immigration germanique dans l'Helvétie occidentale n'est pas pour diminuer, en Suisse, l'influence et le rôle de la culture latine, car, après une génération, deux tout au plus, les Bernois, les Zuricois, les Argoviens, les Lucernois, dit M. Rossel, sont assimilés par le milieu romand où ils vivent, leur patois cantonal n'ayant pu résister au français.

Enfin le Correspondant du *Journal de Genève* que j'ai déjà cité, reproche aux Haut-Valaisans la longue inconséquence de leurs députés qui parlent français au Grand Conseil.<sup>1</sup>

Ce dernier motif a cessé d'exister depuis l'automne dernier, croyons-nous. Il a dû se former un « Tugendbund » parmi les députés. En tout cas, par une subite volte face, les Allemands ont exclusivement fait usage de leur langue lors de la dernière session. On voyait que c'était un parti pris manifeste.

Et depuis ce temps, ils exigent que les actes officiels paraissent dans les deux langues.

<sup>1</sup> N'y sont-ils pas un peu moralement forcés en présence d'une majorité, qui ne comprend pas leur langue ?

C'est leur droit. Nous ne pouvons que les en féliciter. Qu'ils défendent leurs positions ; qu'ils favorisent leur langue dans leur collège, dans leurs journaux, dans leurs assemblées, qu'ils continuent à produire des écrivains comme les Furrer, les Roten, les Meschler, les Cathrein, et ils tromperont ainsi les craintes exagérées de ces pessimistes qui croient que l'allemand va mourir dans le Haut-Valais.

Nous voici au terme de cette étude. L'auteur n'a eu qu'un but : communiquer aux amis des *Echos* ce qu'il a cru être la vérité dans cette question intéressante pour tout Valaisan. Il accepterait avec reconnaissance de la part de ses lecteurs les renseignements et rectifications propres à compléter notre travail.

Z. D'ALEXIS